

# CHAILLY-EN-GÂTINAIS

Bulletin Municipal - n°28 - 2017

# Infos pratiques

## MAIRIE

Accueil du public le lundi matin de 10h-12h,  
mardi et jeudi de 17h-19h  
Permanences des élus, mardi et jeudi de 18h-19h  
Rencontre avec M. le Maire sur RDV  
Tél. : 02 38 96 26 70 - contact@chailly-en-gatinais.fr  
site internet : www.chailly-en-gatinais.fr

## SALLE COMMUNALE

	commune	hors commune
1 journée (sans cuisine)	70 □	150 □
1 journée (avec cuisine)	100 □	150 □
2 journées (sans cuisine)	105 □	160 □
2 journées (avec cuisine)	170 □	230 □
Vin d'honneur (sans cuisine)	50 □	65 □
Vin d'honneur (avec cuisine)	60 □	75 □

## POINT POSTE

Café de Chailly  
Tél. 02 38 96 24 00  
levée du courrier à 8h  
du lundi au samedi 8h30-11h30, dimanche 8h30-14h,  
fermé le mercredi.

## DECHETTERIE

Z.A du Limetin - Lorris  
(sortie de Lorris en direction de Varennes/Montereau)  
Mardi, mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h et 13h-17h  
Jeudi : 13h-17h

## TRESOR PUBLIC

7 rue des Marchés - Lorris  
Tél. 02 38 92 40 55  
Ouverture au public : du lundi au jeudi 8h30 à 12h30

## BASSIN de NATATION

6 rue Antoine de Saint Exupéry - Lorris  
Tél. 02 38 89 14 12  
Ouvert au public, mardi 17h-19h15, mercredi 13h-15h15

## BIBLIOTHEQUE de LORRIS

24 Place du Mail - Tél. 02 38 94 83 68  
Mercredi 15h-18h, jeudi 9h30-12h30, vendredi 16h30-18h30, samedi 9h-12h

## COMMUNAUTE de COMMUNES

155 Rue des Erables - LORRIS  
Tél : 02 38 92 31 11  
Ouverture du lundi au vendredi, 9h-12h45 et 13h45-17h

## PROFESSIONNELS de SANTE

Maison de santé pluridisciplinaire du Pays de Lorris

### Médecins :

Jean-Jacques MARTIN Tél. 02 38 92 40 10  
Philippe LALLEMAND Tél. 02 38 92 40 10

### Infirmières :

Caroline VERDUGO Tél. 02 38 94 88 79  
Charlotte BILLAULT Tél. 02 38 94 88 79

### Sage-femme :

Laetitia KASSI Tél. 06 60 52 26 25

### Kinésithérapeute :

Florence RODIER-FOSSE Tél. 02 38 92 37 74

### Pédicure-Podologue :

Pierre SCHLIENGER Tél. 02 38 93 34 70

### Ostéopathes :

Anne-Sophie et Jacques Alban DE METZ  
Tél. 06 95 59 93 74 ou  
02 38 36 31 19

### Psychologue-psychanalyste :

Fabienne FILLION Tél. 07 82 75 09 37

## Autres professionnels de santé à Lorris

### Infirmières :

Laure-Isabelle FICK Tél. 06 15 80 23 99  
Agnès PISSEAU Tél. 02 38 92 46 11  
Cindy ROUGET Tél. 02 38 93 22 48  
Aurélié SALGUEIRO Tél. 02 38 93 22 43  
C & A HOMME Tél. 02 38 94 88 79

### Dentistes :

Paulo CASTRO Tél. 02 38 94 83 19  
Daniela FERREIRA Tél. 02 38 32 35 70

### Kinésithérapeutes :

Marie Agnès DEJONGHE Tél. 02 38 92 46 65  
Xavier DEJONGHE Tél. 02 38 92 46 65  
Sophie LARTIGOT Tél. 02 38 92 46 65

### Pédicures-Podologues :

Jacques DAMION Tél. 02 38 11 00 04  
Chantal VISQUENEL Tél. 02 38 92 38 63

## PHARMACIE

Sylvie DOUCET et Jérôme THOMAS  
11 Place du Martroi - Lorris  
Tél. 02 38 92 40 09 et 02 38 92 45 27  
du Lundi au samedi, 8h30-12h30 et 14h-19h.

## VETERINAIRES

Lorris : Tél. 02 38 92 40 06  
Ladon : Tél. 02 38 95 52 04  
Fourrière animale de Chilleurs aux Bois  
Tél. 02 38 39 86 75



Dépannage  
Particulier et tertiaire

44, rue Guillaume de Lorris  
45260 LORRIS

**02 38 92 45 45**  
Fax 02 38 94 84 26  
perret.sarl@wanadoo.fr



**TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**

AGRÈMENT DÉSAMIANTAGE CERTIFICATION 1552  
Terrassements - Assainissements - Canalisations  
Enrobés - Voirie - Démolitions - Pavages

Z.A. Le Bussoy - 45290 VARENNES-CHANGY  
Tél. 02 38 94 51 26 - Fax. 02 38 94 57 11  
Email : r.vauvelle@orange.fr

# Le mot du Maire.



Chers Calliaciennes et Calliaciens

Voici la vingt-huitième édition de notre bulletin municipal préparée par la commission communication avec la contribution des associations et de certains habitants de la commune.

Comme à l'accoutumée, vous y trouverez des informations relatives à la vie de notre village, une rétrospective des événements, les réalisations de l'année passée et également des informations concernant les activités sociales, culturelles, mais aussi associatives. Ces dernières étant un atout important pour notre commune.

Nous évoquons également la réhabilitation des locaux de l'ancienne école et de l'ancien presbytère qui sera réalisée dans le courant de l'année. Bâtir l'avenir est un bon remède contre la morosité.

C'est un investissement pour les générations futures qui contribuera au maintien de l'attractivité du village, permettra une plus grande proximité et le déroulement d'activités favorisant les rencontres et les échanges intergénérationnels.

L'année 2017 est une année électorale importante pendant laquelle chacun pourra exprimer son choix lors des élections présidentielles et législatives.

Enfin le traditionnel Comice Agricole de Lorris aura lieu le dernier week-end du mois d'août. Cette manifestation d'envergure sera l'occasion de rencontres et de partage avec les habitants des communes voisines.

Ivan PETIT

## Le site internet

Cette année notre site Internet fait «peu neuve» avec un nouvel aspect visuel qui rendra sa consultation plus facile et plus agréable.

Ces évolutions s'inscrivent dans le cadre de la politique numérique de notre commune qui, à nouveau cette année, se voit récompensée par une distinction remise par l'association «Villes Internet»

Nous pouvons être fiers d'être l'un des rares villages du département à être distingué aux côtés de communes plus importantes que sont Olivet et Cepoy.

Ce label est un bon moyen de voir et de comparer ce qui est fait sur d'autres communes de taille équivalente et d'avoir un retour d'expérience sur certains projets, avec pour objectif de faciliter votre quotidien en regroupant les informations utiles.



Ce nouveau site internet sera également l'occasion d'expérimenter une démarche participative à la vie de la commune, en vous donnant l'occasion d'exprimer votre avis sur certains sujets. Nous vous tiendrons informés de la mise en œuvre de cette possibilité.

Je vous souhaite une bonne visite sur [www.chailly-en-gatinais.fr](http://www.chailly-en-gatinais.fr)



Ivan Petit

# Etat Civil

## Ils sont nés :

Shanna DETEVE  
le 15 janvier

Louise MARYCZUK AUVRAY  
le 10 août

Roméo BARILLON  
le 11 septembre

Melvinn LANGLOIS  
le 22 novembre

Maxime CHAUMIOT  
le 27 novembre

Gabriel DOCO  
le 6 décembre

Alice MARNIER  
le 31 décembre



## Ils se sont dit "oui" :

Fabrice HOUSSENALY  
et Nawal ARFA  
le 14 mai

Pascal BEZILLE  
et Ella DANILINA  
le 5 novembre



## Ils nous ont quittés :

Madeleine GILLES  
le 28 mars

Corentin BEZILLE  
le 18 mai

Véronique BRUNEAU  
le 20 mai

Gilbert BARNAULT  
le 26 mai

Yves PETIT  
le 9 juillet

Maria PROCHASSON  
le 14 août

Marcel GILET  
le 5 octobre



## Gilbert Barnault nous a quittés le 26 mai 2016.

Né le 1<sup>er</sup> novembre 1927 à Thimory, il a exercé durant sa vie active le métier d'agriculteur à Chailly. Il fit partie pendant 30 ans du conseil municipal de notre village : d'abord comme conseiller de 1957 à 1971, puis comme adjoint au Maire de 1971 à 1977 et enfin comme Maire de 1977 à 1989. Ses deux mandats furent marqués par un nombre important de réalisations :

Au centre bourg, construction d'un bâtiment pour abriter le matériel des pompiers, qui devait être transformé ultérieurement en locaux techniques, achat de la maison Anceau pour y construire la nouvelle mairie, acquisition de terrains en prévision de la future station d'épuration par lagunage, création d'un terrain de football, travaux de ravalement de l'église et du presbytère, installation d'un chauffage électrique au presbytère et achat de mobilier pour le club du troisième âge. On lui doit

également à cette époque l'amélioration du cœur du village : réfection des bordures des trottoirs de la place, avec installation de bancs sous les platanes. Il contribua également lorsqu'il était adjoint à la création de la salle polyvalente. Mais son action porta aussi sur la périphérie du bourg avec l'intégration des voiries des lotissements de l'Épinière, des Rouches-Moulins et de Romaison à la voirie communale, l'acquisition de terrains à Romaison en vue de l'implantation de la future station d'épuration, l'installation de l'éclairage public des Rouches-Moulins et du Marchais Pinard. On garde de lui le souvenir d'un homme discret et efficace.

## La Commission "Solidarité intergénérationnelle"

### Objectifs, réalisations et projets.

Initiée par des membres du Conseil Municipal, cette commission est d'emblée ouverte aux habitants de Chailly qui souhaitent s'y investir.

Les principaux objectifs de cette commission sont de rassembler les générations, proposer des activités récréatives, culturelles, conviviales et innovantes, ouvertes et accessibles à tous.

Des rencontres et des activités ont été proposées : une après-midi autour de jeux de société agrémentée par une dégustation de crêpes ; « Mille et une lecture d'hiver » : invitation à écouter la nouvelle « Ce qui est arrivé aux Kempinski » de l'auteur Agnès Desarthe, par une lectrice suivi d'un échange avec les participants deux journées « Caravane Sportive » en partenariat avec l'UFOLEP : petits et grands ont ainsi pu découvrir des activités sportives innovantes. Pour clôturer l'année une pièce de théâtre : « La fabuleuse histoire d'Alexandra David-Neel » interprétée par la compagnie Théatraction qui a rassemblé enfants et adultes autour de 3 actrices qui se sont ensuite mêlées au public pour un échange à la fois intéressant et

convivial. En 2017 sont envisagés un après-midi « jeux – crêpes », une soirée découverte de danses folkloriques et un « nettoyage de la nature » : tout est à organiser et les personnes souhaitant participer à l'un ou l'autre de ces projets seront les bienvenues.

Se retrouver autour d'une activité, échanger des savoirs, partager des moments conviviaux en fonction des envies des uns et des autres, telle est l'ambition des membres de la commission qui souhaite s'ouvrir à tous et répondre aux attentes de chacun.

Un questionnaire est de même envisagé afin de recueillir les attentes des habitants de la commune en matière d'échange et de solidarité.

# A Chailly en 2016



Comme le veut la tradition, les vœux du Maire réunirent les Calliciens le 9 janvier à 16 heures à la salle des fêtes. Parmi les officiels étaient présents : La Députée Valérie Corre, Alain Grandpierre, Conseiller Départemental, Guy Bailleul Président de la C2C, les maires de Oussoyen-Gâtinais, Varennes-Changy et La Cour Marigny. Après son allocution, le Maire Ivan Petit présenta les nouveaux habitants. Puis il a été procédé à la remise des récompenses du concours de fleurissement et des décorations de maisons. Cette réunion se termina par un apéritif servi à l'assistance.

Le 20 mars se déroula la brocante sous un ciel clément mais avec une température basse. Ce fut un succès grâce au dévouement du Président de Chailly-Loisirs et des bénévoles actifs depuis les premières heures de la journée.



Fin mars, en présence de Philippe Coffineau, 1er adjoint et de Laurence Prochasson conseillère municipale et d'enseignants, des élèves plantèrent un arbre sur la pelouse devant la nouvelle école.



La Victoire de 1945 fut célébrée le 8 mai, comme à l'accoutumée, au cimetière puis devant le Monument aux Morts. La minute de silence et la lecture de la lettre du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants furent suivies du Chant des Partisans interprété par des chanteurs amateurs de Chailly et l'assistance. Un pot offert par la municipalité clôtura la cérémonie.

Le 28 mai, un concert offert aux Calliciens par la municipalité réunit une soixantaine de spectateurs dans l'église pour écouter des œuvres interprétées par l'Alliance Musicale de Montargis.



A la jonction mai-juin, Romaison maintint la tradition de ses deux fêtes : "Fête des voisins" à la ferme de Romaison et "Fête de Romaison" sur la placette boisée du chemin des Bourcheveaux. Deux soirées festives et amicales qui se poursuivirent très tard dans la nuit.

# A Chailly en 2016...

Nouveauté appréciée, l'association "Chailly Loisirs" prit à sa charge l'organisation du repas du 13 juillet réunissant plus



de 220 convives autour d'un "Super-Couscous". Suivirent un défilé de majorettes pittoresques puis le tir du feu d'artifice sonorisé, toujours à la hauteur de la réputation de Chailly dans ce domaine et enfin le bal populaire sur une musique programmée par Marc Sondag. Le lendemain, l'allocution du Maire précéda un pique-nique et des jeux pour enfants.

Sensibles aux attaques portées contre leur pays, une trentaine de Calliaciens se réunirent le 18 juillet à midi devant le monument aux morts. Après un rappel des différents attentats perpétrés

depuis le mois de janvier 2015, ils respectèrent une minute de silence et entonnèrent notre hymne national.

Etape sur le canal, Chailly accueillit le 4 août en fin de matinée, 10 cyclistes, en provenance de Châtenoy et participant à la "16ème Randonnée Cycliste Transeuropéenne Seine-Loire en passant par la Bourgogne". Ils furent accueillis par le Maire et un Adjoint. Après une pause au cours de laquelle ils visitèrent l'église et se ravitaillèrent, ils poursuivirent leur route vers Chevillon-sur-Huillard.

Initiée par la commission solidarité, une journée d'activités sportives animée par Florine dans le cadre de la Caravane Sportive de l'UFOLEP a été proposée aux Calliaciens. Enfants, ados et adultes ont découvert différents sports collectifs et individuels.

Fin octobre, ont été reconduites les deux fêtes d'Halloween au centre bourg et au Bois de Romaison. Les enfants, mais aussi certains parents, s'étaient déguisés. Ils s'arrêtèrent devant les maisons signalées par des citrouilles dont les habitants les accueillirent chaleureusement et leur offrirent les friandises attendues.



Le 11 novembre, à onze heures, heure de la fin des combats, devant le Monument aux Morts et les tombes des soldats morts pour la France, une quarantaine de Calliaciens prirent part à la commémoration de l'Armistice de 1918. Après l'interprétation appréciée de la Chanson de Craonne par un groupe de chanteurs amateurs on se retrouva à la mairie pour un apéritif.



Pour clôturer l'année sur une note gaie, le 3 décembre, les Calliaciens âgés de plus de 67 ans furent réunis autour d'un repas dansant offert par le CCAS et confectionné par le traiteur Sevestre de Chatenoy. Le trio Pasty assura l'animation musicale du repas.



Des premiers jours de décembre jusqu'au nouvel an, les époux Chardeau accueillirent chaque soir les personnes émerveillées par leur monde enchanté avec, comme chaque année, une innovation et une extension. Pour 2016, ce furent une auberge au toit de chaume, une cascade illuminant l'entrée et un agrandissement du "Palais de la reine des neiges". Cette année le "Chalet du Rêve" a reçu 3950 visiteurs.

(Y.F.)

## Travaux réalisés par des entreprises extérieures :

- Remplacement de 20 panneaux de lieux-dits, remplacement de panneaux anciens et installation de nouveaux panneaux de signalisation dans le bourg (entreprise Signaux GIROD)
- Travaux de réfection de la route de la Charrerie (entreprise Vauvelle)
- Vidange de la station d'épuration de Romaison (entreprise Bourgeois)
- Consolidation des murs de façade et du mur Est du cimetière (entreprise CPL)
- Curage des bassins 1 et 2 de la lagune (entreprise ExeauTP)
- Contrôle et réfection de l'étanchéité du réseau d'assainissement des Rouches Moulins (entreprise ExeauTP)
- Plantation d'un sapin sur le massif de la Pâture aux Bœufs (entreprise David) avec installation de guirlandes lumineuses.

## Travaux réalisés par les employés communaux :

Outre les travaux courants d'entretien des 36 kilomètres de voirie et des 23 kilomètres de chemins de randonnée, l'entretien et la taille des massifs floraux, nos employés ont réalisé cette année :

- La réparation et la remise en peinture du portail du presbytère (juin) - Photo 1
- L'installation d'un ensemble bancs-table sur la placette boisée du chemin des Bourcheveaux (juin) - Photos 2 et 3
- L'arrachage des thuyas situés devant le poste électrique du presbytère (juillet)
- L'installation d'une grille de protection derrière les bacs de Romaison évitant la dispersion des débris d'ordures ménagères (juillet) - Photo 4
- La réfection totale et le déplacement du panneau d'information sur le canal d'Orléans, pour l'implanter à l'entrée du chemin de halage (août) - Photos 5 et 6
- La remise en peinture des abribus de Romaison et des w.c. pulics du bourg (août). Le rouge basque couleur dominante de Chailly a été choisi pour sa plus grande résistance à la salissure - Photo 7
- La réfection du chemin de l'écluse de la vallée en bordure de canal (août) - Photo 8
- L'installation de deux fontaines au cimetière, ouverture d'une tranchée de 50 cm de profondeur à l'aide d'une trancheuse de location et mise en place d'un tuyau sous gaine polyéthylène rejoignant les deux fontaines.
- L'installation le même jour grâce à la trancheuse, d'une extension de l'arrosage automatique des massifs devant la nouvelle école (septembre) - Photos 9 et 10
- Le nettoyage de l'aire de stockage de la D.D.E route de Montargis, avec le retrait des différents dépôts sauvages, rassemblement et tri du bois disséminé sur l'aire (octobre) - Photos 11 et 12
- L'installation de poubelles près de l'abribus de Romaison et de l'ensemble bancs-table de la placette du chemin des Bourcheveaux (octobre)
- La réparation des mécanismes de fermeture de l'aire de la D.D.E et de la station d'épuration de Romaison (novembre)
- La réparation de l'enduit des murs des w.c de la salle des fêtes et le revêtement par une tapisserie en fibre de verre assurant une consolidation et un meilleur fini avant mise en peinture (novembre)
- L'arrachage de deux souches de laurier sur la pelouse du presbytère et la mise en place de deux roches (décembre)
- Le débardage du bois stocké à la Clémendière et son transport vers la station d'épuration de Romaison (décembre)

(Y.F.)



# Le projet de réhabilitation de bâtiments communaux

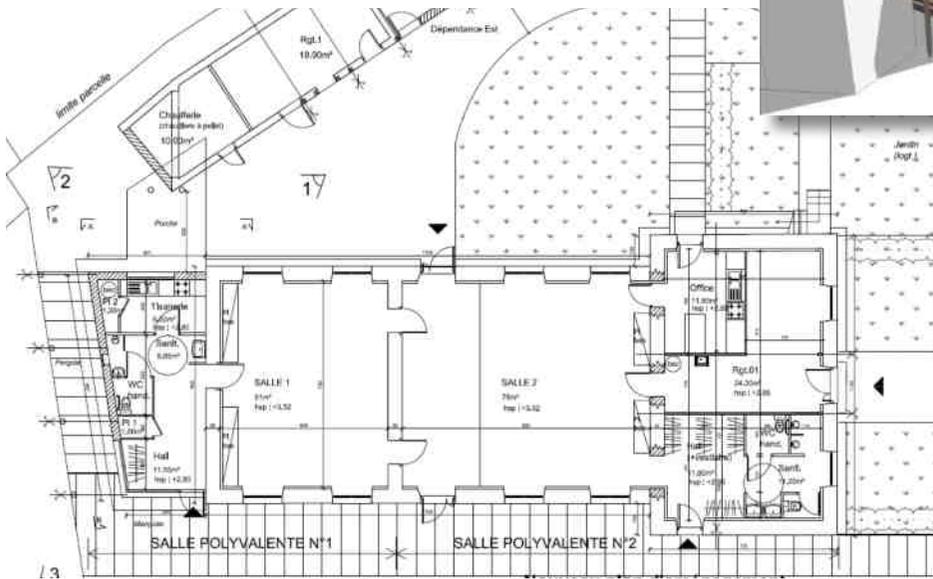
## Ancienne école

Notre commune dispose actuellement d'une école désaffectée composée de deux salles de classe auxquelles sont accolées diverses dépendances : sanitaires, chaufferie, débarras, préau... et d'un logement vide de locataire pour le moment.

Afin de redonner vie au bâtiment principal, de redynamiser le bourg et soucieuse de répondre aux besoins des associations locales, l'équipe municipale envisage de la transformer en un équipement polyvalent.

### Les objectifs du projet :

- Rapprocher les différentes activités dans le centre bourg.
- Regrouper les activités sportives, culturelles, manuelles ou ludiques en un lieu unique (danse, gym, sophrologie, expositions, animations lecture, patchwork, jeux de société...)
- Permettre l'utilisation de salles pour les activités périscolaires : TAP, garderie, centre de loisirs.
- Proposer à la location des salles de taille moyenne pour des événements familiaux, réunions diverses...
- Proposer un lieu équipé du Très Haut Débit pour les télétravailleurs ou organismes ayant besoin d'un local avec accès internet (vidéoconférence)



## Presbytère

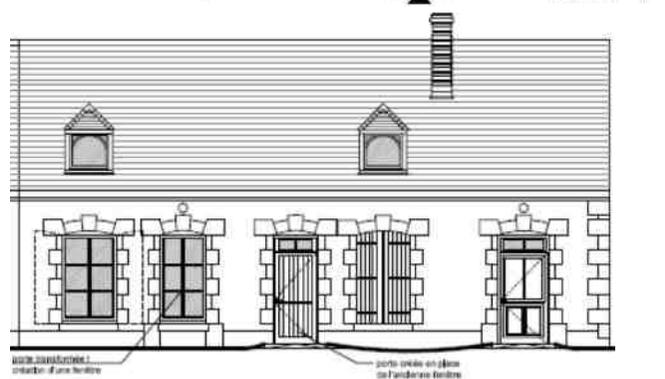
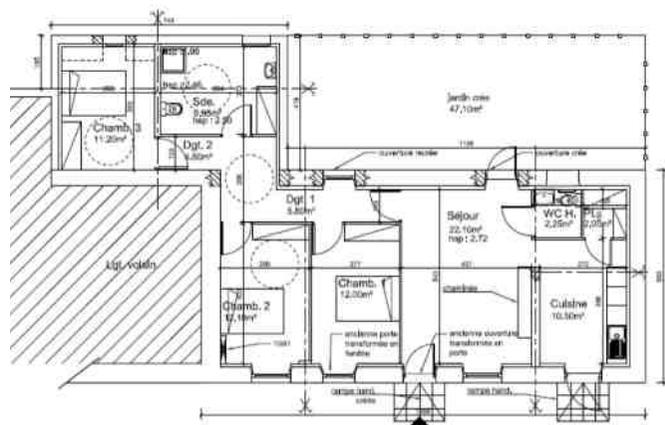
Actuellement, l'ancien presbytère est classé en établissement recevant du public (ERP). Seul le rez-de-chaussée du bâtiment est concerné par les travaux. Le 1er étage comprend un logement qui est loué et dont l'accès est complètement indépendant. L'ancien presbytère comporte donc :

Une grande salle servant aux associations locales, un coin cuisine, une pièce de rangement, un espace sanitaires.

Le projet d'aménagement porte sur la réalisation d'un logement familial type F4.

Les travaux envisagés consistent à :

- Démolir les cloisons existantes de l'espace "sanitaires",
- Créer de nouveaux cloisonnements pour la disposition des différentes pièces,
- Transformer une porte en fenêtre pour permettre la création d'une chambre,
- Transformer une fenêtre en porte afin de créer un accès indépendant depuis l'extérieur,
- Redistribution électrique de l'ensemble du logement,
- Changement des radiateurs,



# Concours de Fleurissement

Ce concours se fait désormais sans inscription.

L'ensemble de la commune fait l'objet d'un repérage préalable des maisons présentant un fleurissement remarquable.

Le jury composé cette année de 5 membres passe ensuite devant ces différentes maisons pour leur attribuer une note. Tous les lauréats sont récompensés par une composition florale ou une plante.

Sept lauréats ont été retenus dans la première catégorie "Habitations avec jardin visible de la rue" (esthétique de l'ensemble, construction avec représentation spécifique du lieu ou évocateur de paysage).

Deux lauréats appartiennent à la deuxième catégorie "Balcon ou terrasse avec fleurissement sur la voie publique".

Ne sont pris en compte que les fleurissements visibles de la rue.

## Ont été primés :

1°	Mr et Mme Jussy James (chemin de Chomeplate)	1er catégorie
2°	Mr et Mme Leroy Gérard (Ferme de Romaison)	1er catégorie
3°	Mme Guyader Michèle (route de Montargis)	2ème catégorie
4°	Mr et Mme Chambault Patrick-(Le Fort)	1er catégorie
4°ex aequo	Mr et Mme Tessier Willy (La Tuillerie)	1er catégorie
5°	Mr et Mme Tardif Gérard (chemin de Chomeplate)	1er catégorie
6°	Mr et Mme Charpentier Michel (route de la Bourbonnière)	1er catégorie
7°	Mr et Mme Riout Daniel (route de Bellegarde)	2ème catégorie
8°	Mme Harry Michèle (route de Bellegarde)	1er catégorie
9°	Mr et Mme Camplan Jacques (Route de la Bourbonnière)	1er catégorie

Nous tenons à signaler la qualité exceptionnelle du fleurissement du chalet de Mr et Mme Chardeau particulièrement remarqué par le jury départemental. Ils sont classés cette année encore, hors-concours.



# Concours de Décoration de Maisons

Ce concours se fait également sans inscription. Il est procédé, comme pour les maisons fleuries, à un repérage préalable. Il n'est tenu compte que des installations antérieures au 15 décembre, visibles de la rue, éclairées au moment du passage du jury (vers 18 heures). Un bonus est accordé aux maisons utilisant des guirlandes "L.E.D" et aux efforts de renouvellement. Sont prises en compte également les décorations non lumineuses. Tous les lauréats sont récompensés.

## Neuf maisons ont été retenues :

1°	Mr et Mme Chardeau Daniel (la Pâturage aux Bœufs)
2°	Mme Guillotin Marie Hélène (Marchais Pinard)
3°	Mr et Mme Leroy Nathalie (Ferme de Romaison)
4°	Mr et Mme Penault Mogé (route de Beauchamps)
5°	Mr Lotta Roland (les Rouches Moulins)
6°	Mr Legrand Sébastien (chemin de Chevillon)
7°	Mr et Mme Corbel (les Rouches Moulin)
8°	Mr et Mme Seel Guy (la Ménardière)
9°	Mme De Guerra Nadine (route de Montargis)

# Fleurissement et décorations communales



Dans le domaine du fleurissement : suppression de la haie de berbérís devant la mairie, extension et fleurissement de la plate-bande de la mairie et fleurissement du massif du socle du blason. Dans le domaine de la décoration : plantation et décoration d'un arbre de Noël sur le massif de la Pâturage aux Bœufs.



**Contact :**

**Sandie LACROIX**  
Centre Médico Social  
7 route de la Forêt  
45260 LORRIS

**Bureau ouvert**

le mardi et jeudi  
9h à 12h30  
13h30 à 15h30

**Accueil****téléphonique**

du lundi au vendredi  
Lorris,  
02 38 94 84 57  
Chatillon Coligny,  
02 38 96 09 95



SEG est une association qui ne se limite pas au seul retour des personnes à l'emploi mais qui participe également, de par son action, à la création d'activités et de richesses sur le territoire rural. Elle favorise le lien social et le retour à une citoyenneté active.

Une de nos exigences est la **satisfaction du client** qui se trouve **porteur de la réussite du parcours** des salariés et **partenaire dans l'action de l'association**. Le contact avec le client reste essentiel pour créer un lien de confiance : visite avant la mission, si nécessaire pendant la mission et point après la mission.

Un grand défi se profile vers la fin de l'année 2016 : la **certification qualité CEDRE - ISO 9001**, la norme ISO 9001 étant bien connue du monde de l'entreprise. C'est la reconnaissance de la qualité du travail dans l'accompagnement au retour à l'emploi, du professionnalisme de l'équipe dans son action quotidienne.

La majorité de nos interventions se situe chez **les clients particuliers** (entretien de la maison ; travaux de jardinage, de petit bricolage ; avec possibilité de réduction d'impôts dans le cadre des emplois familiaux), mais aussi dans **les collectivités et associations** (entretien de locaux, espaces verts, manutention, restauration scolaire, surveillance, garderie) et pour finir dans **les entreprises y compris secteur agricole** (manutention, remplacement ponctuel de personnel, surcroît d'activité, période d'essai avant recrutement).

Avec SEG, pas de contrainte de durée, une réponse adaptée sous 24 h, aucune démarche administrative.

## Une Association au service des Personnes âgées

### ADAPA du Pays de Lorris - Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.

La Loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement, dite loi ASV, est le fruit d'une large concertation qui a permis à l'ensemble des acteurs du vieillissement en France de participer à sa co-construction, parue au journal officiel le 28 décembre 2015.

Le principe républicain d'égalité d'accès aux droits n'autorise pas à laisser s'installer des situations qui verraient la loi ASV s'appliquer totalement dans certains départements et avec moins d'enthousiasme dans d'autres. Nous le devons aux personnes âgées. Un haut niveau de qualité de service public est la condition d'une république respectueuse de toutes et tous.

Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile rencontrent des difficultés financières persistantes. Se pose également la question des pratiques de certains Conseils Départementaux qui, ne respectent pas les règles du Code de l'Action Sociale et des Familles dans le cadre de l'attribution de l'APA ou les règles de financement des structures. Un référentiel des bonnes et mauvaises pratiques a fait l'objet d'un travail de comité.

Notre Association, à but social, non lucrative, couvre le Pays de Lorris. Son fonctionnement est assuré par un Conseil d'Administration composé de membres bénévoles nommés par les 14 communes du Pays de Lorris avec la participation d'un représentant du CODERPA.

Notre implication est citoyenne au profit de tous

Notre Agrément Qualité permet aussi de bénéficier d'une réduction d'impôt de 50% sur les sommes restées à votre charge.

Un décret d'application de la loi ASV, fixe un cahier des charges national, ce cahier introduit l'obligation d'adhérer à la charte nationale Qualité, notre association est aujourd'hui qualifiée pour 2017.

Pour vous permettre de vivre chez vous le plus longtemps possible en ayant à vos côtés une personne qui vous aide

dans votre vie quotidienne, ou de façon ponctuelle.

Vous aider pour réaliser l'entretien courant de votre maison : l'entretien du logement, des vêtements, du linge, vous assister dans vos démarches administratives simples.

Vous aider à la réalisation des achats alimentaires ainsi qu'à la préparation et à la prise des repas, vous accompagner dans vos sorties, promenade ou visite médicale, vous accompagner et vous encourager dans vos activités de la vie sociale et relationnelle.

Vous souffrez d'un handicap, vous avez peut-être besoin d'aide pour effectuer les actes essentiels de la vie quotidienne.

En situation de handicap vous avez le droit d'être aidé.

Vous sortez d'un séjour hospitalier, et vous avez besoin de façon temporaire d'une aide.

Nous assurons le portage de repas par véhicule réfrigéré, les repas sont élaborés par la cuisine de la maison de retraite de Sully sur Loire.

Le service de téléassistance vise à sécuriser la vie à domicile des personnes fragilisées en rassurant votre entourage.

Opérationnelle 24h/24 et 7 jours/7, toute l'année, une simple pression sur le bouton d'un déclencheur met l'abonné, via le transmetteur téléphonique, en relation avec ses proches et les interlocuteurs des plateaux spécialisés.

Notre seul objectif reste : l'AIDE A DOMICILE.

**Adresse :**

Centre Médico-social  
7, rue de la Forêt - 45260 LORRIS

**Tel :** 02 38 94 83 49 - **Fax :** 02 38 94 85 21

**Email :** adapa.lorris@wanadoo.fr

**Horaires :** lundi, mardi, jeudi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h30  
mercredi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h - vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h30.

**Jacques HEBERT**

Président de l'ADAPA Lorris



# Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS de la commune, en partenariat avec l'assistante sociale de secteur et différents organismes habilités, intervient en matière d'aide et de soutien aux familles en difficulté.

Toute personne se trouvant en situation difficile, d'ordre social, familial, financier et/ou, administratif peut faire appel au CCAS ou être mise en relation avec un service adapté à ses problèmes.

Le samedi 3 décembre, les personnes bénéficiaires âgées de 67 ans et plus ont répondu à l'invitation du CCAS et se sont retrouvées accompagnées de proches, familles ou amis, à la salle des fêtes autour d'un repas préparé par l'Auberge de l'Etang (restaurant de Châtenoy). L'ambiance était festive et agréable et trois musiciens ont permis aux convives danseurs d'évoluer sous le regard et les applaudissements des convives spectateurs.

Les personnes de plus de 80 ans, absentes au repas, ont reçu la visite de membres du CCAS qui leur ont remis un colis juste avant Noël. (D.M.B)



## Le Service "Eco Habitat"

Augmentation de la facture énergétique, sensation de froid dans le logement, humidité : la rénovation énergétique de votre habitat peut résoudre ces problèmes. Isolation, ventilation, amélioration du système de chauffage sont autant de travaux à réaliser pour obtenir un logement sain, économe et performant.

Mais par où commencer ? Comment financer ces travaux ? Existe-t-il des aides ? Comment les obtenir ? Et à quels professionnels faire confiance ? Le Service Éco Habitat est là pour répondre à ces questions.

Dans le cadre de leur Plan Climat Énergie Territorial (PCET), l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing et le Syndicat Mixte du Pays Gâtinais ont mis en place ce service public local pour la rénovation énergétique des logements. Le Service Éco Habitat vous propose un accompagnement neutre et gratuit pour tous vos projets de rénovation énergétique. Professionnels qualifiés, études de devis, diagnostics énergétiques, plan de travaux et accompagnement financier font partie de l'offre du Service Éco Habitat.

Pour aller plus loin et diminuer radicalement les consommations d'énergie d'un logement, il est nécessaire d'entreprendre une rénovation énergétique complète et performante. C'est pourquoi le Service Éco Habitat met en place **DORéMI** : Dispositif Opérationnel de Rénovation énergétique des Maisons Individuelles. Il s'agit d'un dispositif pilote visant à former des groupements d'artisans qualifiés et motivés qui vous proposent une offre complète de rénovation énergétique de qualité, avec optimisation du coût des travaux, permettant de diviser vos factures d'énergie par 4.

Si vous souhaitez bénéficier de cette offre de rénovation performante, ou de toute autre information sur la rénovation de votre logement, un Conseiller Info Énergie de l'ADIL – EIE du Loiret, partenaire du Service Éco Habitat, vous reçoit sur rendez-vous à Montargis.

### Permanences du Conseiller Info Énergie (sur rendez-vous) :

Du lundi au vendredi (9h-12h30, 14h-17h30)

69 bis rue des Déportés et Internés de la Résistance, Montargis

Le deuxième jeudi de chaque mois (9h-12h30)

Mairie, 1 place Honoré Combe, Courtenay

Prise de rendez-vous et renseignements téléphoniques au 02 38 92 10 58.



# Administration Communale

## Réforme des modalités de demande des Cartes Nationales d'Identité

A compter du 2 mars le traitement des dossiers de demande de C.N.I sera le même que celui des passeports auprès des mairies équipées de dispositifs de recueil. Dans le département 26 mairies sont habilitées, les plus proches de notre commune sont celles de Bellegarde, Amilly, Montargis.

Toutefois pour conserver un lien avec les administrés et suite à une proposition de l'Etat, nous allons proposer aux personnes qui le souhaiteront une aide pour remplir la pré-demande en ligne pour les CNI et pour les passeports.

## Recensement "militaire"

### Qui est concerné ?

Tous les français filles et garçons âgés de 16 ans

### Pourquoi ?

Pour s'inscrire en vue de permettre une convocation à la JDC : Journée Défense et Citoyenneté

### Comment ?

Deux possibilités :

1) Soit par internet, en créant votre propre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), puis en numérisant votre pièce d'identité et le livret de famille. Pour cela aller dans la rubrique « papiers-citoyenneté » cliquez sur recensement, JDC et service national, ou dans la zone "rechercher" tapez "recensement". Suivre les indications.

2) Soit à la mairie du domicile en présentant votre pièce d'identité et le livret de famille.

Afin d'en savoir plus sur la journée défense et citoyenneté une application pour téléphone mobile est téléchargeable sur [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## Ordures Ménagères !

C'est pratiquement quotidiennement que les employés communaux commencent leur journée par le ramassage de dépôts sauvages au niveau des deux aires de tri sélectif, remplissant ainsi les fonctions d'auxiliaires du service de collecte des ordures ménagères. On peut comprendre qu'ils s'acquittent de cette tâche avec une certaine amertume surtout lorsque ce qu'ils ramassent est particulièrement répugnant. Et pourtant ces dépôts se font au pied des bacs qui pourraient les contenir. Certaines personnes dénuées de tout civisme ne se donnent même pas la peine de réduire leurs déchets en morceaux suffisamment petits pour passer dans les ouvertures des bacs (cartons, contenants plastiques). D'autres ne daignent même pas mettre dans les bacs prévus à cet effet les bouteilles qu'ils déposent en vrac au pied des containers. Face à ces actes regrettables, la mairie étudie les possibilités d'identifier et de verbaliser les auteurs de ces dépôts sauvages.



Charline Lordonnois et Laure Ruffelaere, 10 ans, ont décidé de montrer le bon exemple en récoltant les déchets abandonnés. Ceci est un geste citoyen, organisé par une petite fille de 10 ans. Comme le dit Charline, "La planète n'est pas une poubelle, mais la maison de tout le monde"



## Réduire ses déchets, un geste simple et naturel

### Donner plutôt que jeter !



Les déchèteries de Jargeau, Châteauneuf-sur-Loire et Vitry-aux-Loges disposent d'un local de réemploi pour accueillir vos objets réutilisables, après réparation si besoin. Votre don favorise le travail de réinsertion des compagnons d'Emmaüs.



### Composter, une manière simple et efficace de réduire ses déchets

Le SICTOM propose des composteurs pour transformer les déchets biodégradables de la cuisine et du jardin en compost. Deux modèles de 345 et 620 litres environ sont disponibles. Tarifs : contacter le SICTOM.



### Les cycles aussi se recyclent

Les déchèteries de Jargeau et d'Ouzouer-sur-Loire collectent désormais les vélos usagés ou en bon état. Les associations 1-Terre-Actions et HADEC les récupèrent, les réparent si besoin et les mettent ensuite en vente à un prix modique.



### Du broyat pour mon jardin

Un service de broyage est proposé aux usagers pour transformer leurs branches en broyat. Utile comme matière sèche pour le compostage, ou en paillage pour ses massifs, allées...

Une participation financière est demandée par prestation aux usagers. Renseignements et inscriptions auprès du SICTOM.

### Moins de papiers avec le Stop Pub

Demandez votre Stop pub auprès du SICTOM ou de votre Mairie.



# Rappels Réglementaires !

## Civisme sonore.

Pour bien vivre ensemble, respectons quelques règles qui permettent d'éviter désagréments et conflits.

Les travaux de jardinage ou de bricolage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses etc....) doivent être effectués en respectant les horaires suivants :

- **Lundi au samedi** inclus de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les **dimanches et jours fériés** de 10h à 12h.

(Réf. : arrêté préfectoral du 1er mars 1999, relatif aux bruits de voisinage)

## Brûlage des déchets.

L'interdiction du brûler des déchets de toute nature, y compris les déchets dits "verts", est spécifiée dans l'arrêté préfectoral du 8 novembre 2002 et la circulaire du 18 novembre 2011. Néanmoins, l'incinération est tolérée pour les végétaux secs en respectant les règles de sécurité en usage.

Pour plus de précisions, consulter le tableau d'affichage municipal, le site Internet communal ou le portail : [service-public.fr](http://service-public.fr)

Le brûlage entraîne bien trop souvent des désagréments pour le voisinage et est de plus une source importante de pollution atmosphérique, sans oublier les risques liés à cette méthode d'élimination (incendie, brûlure...)

Des méthodes alternatives sont envisageables pour se débarrasser des déchets de végétaux : le compostage, le broyage et le paillage. Par ailleurs, la déchetterie de Lorris est à votre disposition pour recueillir tous types de déchets.

## Entretien des terrains.

Les propriétaires de terrains situés en zones d'habitation ou à proximité de ces zones, ont l'obligation d'exécuter régulièrement les travaux d'entretien de ces parcelles. Pour des raisons liées à la sécurité et à la salubrité publiques, elles ne doivent pas être laissées à l'abandon (risque incendie, présence de serpents). A défaut, et après rappel des obligations faites au propriétaire d'exécuter les travaux nécessaires, le Maire peut faire procéder à leur exécution d'office et ce aux frais du propriétaire ou de ses ayants droit. (Article L2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales - loi du 24 février 1996)

## Busages.

La pose de buses au fond d'un fossé communal, afin d'accéder à une propriété, nécessite une demande d'autorisation de voirie à déposer à la Mairie qui, avec la Communauté de Communes, précise les normes à respecter.

L'entretien et le curage des busages est à la charge du propriétaire. Il convient en effet que les eaux puissent s'écouler librement, ce qui implique également le nettoyage des fossés en amont et en aval du busage sur une longueur de 5 mètres.

## Dés herbants.

Certaines personnes entretiennent les fossés devant leur propriété en utilisant du dés herbant chimique pour lutter contre l'enherbement des pentes.

Cette façon de procéder présente un double inconvénient :

- Elle est critiquable sur le plan écologique du fait de la dispersion de produits chimiques dans la nature.

- Par ailleurs, par la destruction prolongée ou définitive des racines qui retiennent la terre, elle participe au dépôt de boue au fond du fossé ce qui, au fil du temps, diminue sa capacité d'évacuation des eaux pluviales.



## Élagage.

Si des branches d'arbres, d'arbustes ou haies vives débordent sur le domaine public ou si des branches viennent à toucher les lignes électriques ou téléphoniques, il est nécessaire de procéder à un élagage afin de ne pas gêner l'entretien des accotements et fossés ou d'éviter une rupture de ligne.

Cet élagage incombe au propriétaire. Il peut être réalisé – en prenant toutes les précautions nécessaires – par ses soins ou par une entreprise de son choix.

# A Chailly, il y a Cent Ans...

## Nouvelles du front

Au début de l'année 1916, la France était en guerre depuis un an et demi et, déjà, sur les 18 poilus, dont les noms figurent sur le monument aux morts, 9 étaient tombés au combat. Quand on consulte les archives de l'époque on est frappé par le fait qu'au cours de l'année précédente, sans doute en raison du nombre important de combattants disparus, le village a vécu comme au ralenti. Aucune décision importante ne fut prise. Tous les esprits étaient tournés vers ceux qui étaient au front. 1916 sera l'année de deux affrontements particulièrement meurtriers : de juillet à octobre la bataille de la Somme avec son bilan de plus d'un million de victimes et au mois de décembre celle de Verdun qui se soldera par plus de 500.000 morts.

Cette année-là, Chailly eut encore à déplorer la perte de trois de ses enfants :

Le 19 février Gilles Léon soldat au 110<sup>e</sup> régiment d'artillerie, le 13 août René Barnault soldat au 60<sup>e</sup> régiment d'infanterie et le 26 décembre Adonis Ménager soldat au 36<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

## Gestion des affaires courantes

Dans notre village le Conseil Municipal, présidé par M. Guillaume Léonce, prenait plusieurs décisions :

- la prise en charge des réparations dans le logement de M. Bonnet au départ de la famille de réfugiés de guerre qui y était logée.

- le versement aux épouses de pompiers mobilisés, et ce pendant toute la durée de la guerre, des indemnités dues à leur mari.

- l'annulation pour l'année 1916 de la taxe due par la bouchère Mme Merry pour l'inspection sanitaire de la tuerie. A l'époque, les animaux abattus dans le sous-sol de la boucherie devaient subir un contrôle sanitaire. En raison de la mobilisation du vétérinaire de Lorris qui en avait habituellement la charge, cette surveillance devait être confiée à un agent communal salarié. De ce fait la bouchère fut dégrevée de la somme de 60 francs qu'elle versait jusque-là à la commune.

- l'augmentation de 15 francs de l'indemnité pour le balayage, le chauffage et l'éclairage de la mairie.

- l'augmentation, à la demande de l'instituteur, de l'indemnité pour les fournitures scolaires des élèves qui était portée à 50 francs.

## Le fonctionnement de la poste

Sujet de préoccupation récurrent, la poste était importante à cette époque où l'on n'avait pas d'autres moyens de communication. Le facteur faisait la distribution du courrier et son épouse tenait le bureau postal, s'occupant plus particulièrement de la gérance et de la distribution des télégrammes, des messages et avis d'appels téléphoniques. Compte tenu du rôle important de cette dernière, le Conseil décida de lui attribuer une somme annuelle de 200 francs.

## Vote de subventions diverses

Faisant preuve de générosité et de solidarité nationale, le conseil vota :

- une indemnité de 10 francs à l'union des femmes de France œuvrant à l'hôpital militaire d'Orléans.

- une allocation de 10 francs à l'Œuvre des Pupilles de Guerre.

- une allocation de 10 francs à la Cocarde du Souvenir.

- et une de 5 francs au Comité Départemental du Souvenir français.

- enfin faisant preuve en cela de solidarité avec les alliés, une subvention de 10 francs en faveur des malades et blessés des armées russes.

## L'état de guerre n'empêcha pas de prendre une décision aux retombées festives

Lors de la séance du mois d'août, le Président rappela que, conformément à la loi du 30 juin 1916, l'administration des contributions indirectes avait demandé qu'un local soit désigné pour procéder aux distillations de la commune.

Jusqu'alors le distillateur qui se déplaçait de localité en localité n'avait pas d'atelier de travail attiré et il lui arrivait d'opérer en plein air. Le conseil décida donc que les distillations auraient lieu désormais trois jours par semaine, dans un local appartenant à Monsieur Léon Rousseau, aubergiste et receveur ruraliste.

D'une manière générale nos aînés buvaient davantage de vin et d'alcools forts que ne le font les nouvelles générations. L'alcool produit par le distillateur provenait de fruits (essentiellement prunes et poires). Mais aussi pour une bonne part de raisin.

## Petite histoire de la vigne à Chailly

La culture du raisin qui aujourd'hui pratiquement disparu était répandue autrefois à Chailly. Beaucoup d'agriculteurs pratiquaient cette culture afin de produire un vin de consommation courante et la vigne faisait partie de l'environnement quotidien. On peut voir sur les cartes postales de l'époque que les portes d'entrée d'un grand nombre de maisons étaient entourées d'une treille. Par ailleurs, notre village avait son tonnelier comme en attestent sur certaines cartes postales les barriques rangées devant son atelier en face de la place du village. Parmi les cépages les plus répandus, les anciens se souviennent du Noah, cépage blanc d'origine Nord-américaine importé en 1897 de l'Illinois après les atteintes graves du vignoble indigène par le phylloxera. Ce nom de Noah vient de Noé, père mythique de la vigne qui, nous dit la bible, planta le premier pied après le Déluge et fabriqua le premier vin dont il but une quantité déraisonnable. Pris d'ébriété, il alla se coucher tout nu, à la grande honte de ses enfants. Le Noah était un cépage résistant aux maladies et au gel qui donnait un vin à forte teneur en alcool (jusqu'à 16 degrés) au goût de framboise et de rose. On pouvait en faire un vin mousseux dont on disait qu'une consommation abusive rendait fou ou aveugle. On l'appelait aussi «vin de trois» car les buveurs regagnaient leur domicile à trois pour les raisons que l'on imagine. Sous un prétexte sanitaire, mais en fait plutôt pour des raisons économiques (on voulait favoriser les vins en provenance d'Algérie et du sud de la France) la culture du Noah fut prohibée en 1935. Mais elle se poursuivit bien au-delà...

(Y.F.)

# Météo

L'année 2016 a été marquée par une instabilité climatique avec des événements inhabituels concernant tant les températures que les précipitations. C'est ainsi qu'on notait, au mois de janvier, des températures de 26 ° à Biarritz où on se baignait sur les plages et plus près de nous 16° à Auxerre. Le mois de janvier, dans son ensemble, fut donc plus doux qu'un mois de mai.

Durant les premiers jours de février des pluies abondantes, notamment dans la nuit du 8 au 9, provoquaient une amorce d'inondation. On pouvait voir dans les champs de part et d'autre de la route de Bellegarde de nombreuses flaques d'eau. Un peu partout les fossés étaient bien remplis. A l'échelon national, 26 départements étaient classés en vigilance orange. Le vent se mit à souffler très fort et les pluies incessantes firent déborder la Poterie .

Début avril, alors que le printemps semblait bien installé, il y eut encore des gelées le 6 avril au matin. Et les «Saints de Glace», autour du 15 mai, devaient être à la hauteur de leur réputation avec leurs gelées matinales tant redoutées des amateurs de potager.

Durant les jours qui suivirent il se mit à pleuvoir de manière continue, jour et nuit. La terre était saturée. Le mardi 31 mai, L'Huillard sortit de son lit pour confondre ses eaux avec celles du canal dont le niveau monta à son tour jusqu'à déborder sur la pelouse. Les maisons longeant la route de Bellegarde eurent très vite «les pieds dans l'eau» jusqu'à une hauteur de 40 cm. Ce qui nécessita l'évacuation de leurs habitants. Le Fort fut également sévèrement touché. Dans certaines maisons le niveau de l'eau s'éleva jusqu'à une hauteur de 60 cm et l'on dû déplacer leurs habitants ainsi que les chevaux et les poneys de «L'Écurie du Fort». A Romaison, au fond de la route des Bourcheveaux, une maison fut également inondée du fait du débordement du Dandelot. Le 3 juin, le propriétaire de l'étang de Piquereau dont les eaux s'étaient enflées de manière inquiétante vint faire part à la mairie de ses craintes concernant une fissure apparue sur la digue. L'expert dépêché par la Direction Régionale de l'Environnement estima qu'il y avait un risque sérieux de rupture. Une cellule de crise mise en place aussitôt à la mairie décida d'évacuer les habitants des maisons menacées, d'abord une vingtaine en urgence puis 80 ultérieurement. Ces personnes trouvèrent refuge, les unes à la salle des fêtes, les autres chez des particuliers qui firent preuve d'une grande solidarité. La situation connut enfin un dénouement grâce à l'intervention nocturne de l'entreprise Caillat qui ouvrit un deuxième déversoir de décharge pour l'étang afin de diminuer la quantité d'eau retenue amoindrissant ainsi la pression exercée sur la digue.

L'été qui suivit ce printemps catastrophique pour notre village se caractérisa par une alternance de fraîcheur et de températures élevées jusqu'à 37° et l'on eut à subir une certaine sécheresse après un printemps si pluvieux.

Vint l'automne avec un mois de septembre assez sec. Puis les mois d'octobre et de novembre furent plutôt humides. Douces au début de l'automne, les températures se caractérisèrent par deux pics de froid en octobre et en novembre. (premières gelées matinales le 10 octobre)

Les météorologues nous ont promis un hiver rigoureux. Pour ce que l'on en a connu jusque là, ces prévisions se sont avérées exactes.

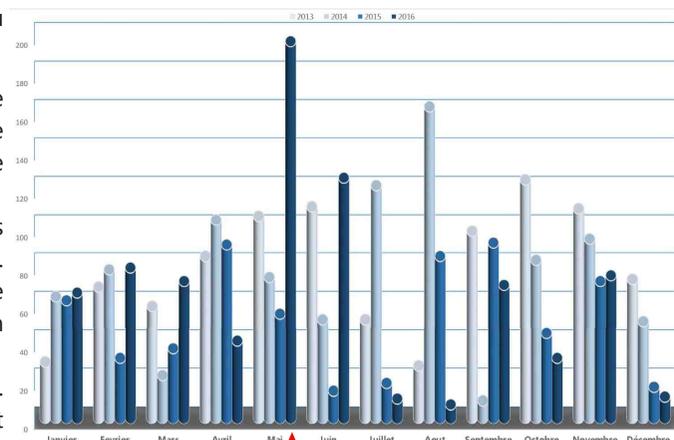
(Y.F.)



Graphique des relevés mensuels de précipitations entre 2013 et 2016

La flèche indique le mois mai 2016, où a été enregistré un cumul de 160 mm de précipitations en quelques jours.

22 mai = 56mm                      30 mai = 50mm  
29 mai = 33mm                     31 mai = 21mm



## L'école de Chailly-en-Gâtinais accueille depuis la rentrée 2016, 88 élèves du CE1 au CM2.

Les enseignements sont assurés par :

- CE1 avec Claire Jouanneau (25 élèves)
- CE2 avec Anne Aymerial à mi-temps avec Anne-Charlotte Zanini (27 élèves)
- CM1 avec Clarisse Bagland avec Anne-Charlotte Zanini pour le remplacement du mardi, jour de direction (18 élèves)
- CM2 avec Nathalie Deparday (18 élèves)

## Différents projets pour cette année :

Tout au long de l'année, les enfants participeront à des actions visant différents objectifs et touchant des thèmes variés :

- Histoire et découverte du patrimoine local : les 4 classes sont allées à l'église de Chailly pour voir la rénovation des vitraux (11 et 18 octobre 2016)
- Brigade Prévention Délinquance Juvenile (BPDJ) : intervention CM1 et CM2 le 23/01/2017, sur la loi, les incivilités et les dangers d'internet.
- Classe de neige pour les CM2 du 8 au 15 mars 2017.
- Développement durable : intervention du SICTOM auprès des CE1 sur la sensibilisation à la protection de l'environnement.
- Sciences : Exposition à Lorris en mars/avril 2017.
- Musique : Concert JMF le 21/03/2017.
- Rencontres sportives : cross à l'étang des bois (école), natation (CM2), activités pleine nature (école), randonnée-lecture (école).
- Découverte du milieu aquatique en collaboration avec l'association de pêche de Chailly : intervention en classe en janvier et pêche le long du canal en juin.

Projets en lien avec les parents délégués pour alimenter la coopérative scolaire :

- Randonnée dans Chailly le dimanche 9 octobre 2016.
- Vente de bulbes et plants.
- Vente de chocolats.
- Forum du livre : vente de livres à l'école du 4/11/16 au 17/11/16.
- Loto à la salle des fêtes de Thimory le dimanche 12 mars 2017.
- Kermesse : samedi 17 juin 2017.



# Le S.I.R.I.S de Chailly - Presnoy - Thimory

**Syndicat  
Intercommunal  
de Regroupement  
d'Intérêt Scolaire.  
Gère les deux  
groupes scolaires  
de Chailly et  
Thimory pour les  
trois communes  
de Chailly,  
Presnoy et  
Thimory.**

Le Mot de la Présidente,

L'année 2016 a été marquée par des événements dramatiques, dans notre pays ; ce qui nous a conduits à réagir pour la sécurité des enfants des écoles. Nous vous demandons d'être partie prenante dans cette action et d'accepter les contraintes inhérentes à cet état d'urgence (interdiction de stationner, portail d'école fermé ...)

Nous avons une pensée toute particulière pour Véronique Bruneau, décédée des suites d'une longue maladie, un jour de mai. Véronique a entouré les enfants, avec sa joie et sa bonne humeur, à l'école de Chailly pendant la pause méridienne. Elle était appréciée de tous et principalement des enfants. Elle nous a quitté bien trop tôt.

Nous terminerons en disant un grand merci à toutes les personnes qui participent et aident au bon fonctionnement des écoles.

Bonne année à toutes et à tous, grands et petits, parents, enseignants, personnels scolaires et communaux, délégués de parents et membres du SIRIS.

## L'actualité de l'année.

Pour cette année scolaire 2016/2017, nous mettrons la priorité sur la sécurité des enfants dans les deux écoles.

Des "Plans Particuliers de Mise en Sécurité" (PPMS) vont être mis en place, avec l'aide d'un officier de la gendarmerie nationale, dans les deux écoles.

Nous avons établi une liste des modifications à réaliser : Création de 2 sorties d'évacuation extérieures, installation d'ouvertures automatiques sur les portails existants par interphones, création d'une porte d'évacuation entre la garderie et l'école maternelle...

Des exercices d'évacuation ont déjà été réalisés, avec succès, en présence de la gendarmerie.

Il a été décidé de mettre en place un cahier de liaison dans le cadre des TAP et de la garderie pour permettre des échanges écrits avec les familles.

## Les Temps d'Activités Périscolaires : TAP

Bravo aux enfants et à Elfie pour le spectacle de théâtre concocté pendant les TAP et qui a réuni plus de 100 personnes à la salle de Presnoy en Mai 2016.

Merci à la commune de Presnoy pour le prêt de la salle des fêtes.

Importante participation des enfants aux TAP : service gratuit pour les familles.

Bienvenue à Florent né le 30 avril 2016, fils d'Aline COUTELLIER, animatrice des TAP.

## La restauration scolaire

Le tarif du repas de cantine a été augmenté au 1er octobre 2016. Il est passé à 3,26€.

La société API Restauration donne toute satisfaction et permet aux enfants d'avoir des repas équilibrés et de bonne qualité.

## La garderie périscolaire (à Thimory)

Tél : 02.38.89.51.12

Séverine et Sandrine accueillent les enfants du lundi au vendredi.

Linda et Morgane assurent l'accueil le mercredi  
Horaires : début à 7h30 le matin – fin à 19h le soir,  
les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Pas de garderie le mercredi midi

Tarif inchangé : 2,20€ l'heure



**Béatrice BONLIEU**  
Présidente du SIRIS

## Le Personnel du SIRIS – année 2016-2017

### Ecole de Chailly

Jeannine TARDIF : responsable cantine et entretien des locaux  
Séverine PAUTRE : service cantine, T.A.P., garderie périscolaire

Isabelle TESSIER : service cantine

Aline COUTELLIER : TAP

Michèle SIMOES : TAP

Bruno PASDELOUP : entretien des locaux (mis à disposition par la commune de Chailly)

### Ecole de Thimory

Nadine GASTELLIER : responsable cantine et transport

Isabelle GODIN : service cantine et entretien des locaux

Linda LOISEAU : ATSEM, TAP, garderie périscolaire

Morgane PIAU : ATSEM, TAP, garderie périscolaire

Pascal CHEVRAT : entretien des locaux (mis à disposition par la commune de Thimory)

### Pour les deux écoles

Coralie APTEL : surveillance cour Thimory, TAP, entretien locaux

Sandrine MERCIER : responsable des TAP et de la garderie

Christine TESSIER : responsable administratif

## Le Compte Administratif 2015

Document comptable approuvé le 15 mars 2016 par le conseil syndical, il retrace les réalisations tant en recettes qu'en dépenses de l'année N-1.

Pour l'année 2015 il présente un excédent global de 35 814, 20€.

## Renseignements administratifs

Secrétariat du SIRIS assuré par Christine TESSIER

8 rue des Ecoles – 45260 Thimory – tél : 02.38.89.51.10

Email : siris-thimory@wanadoo.fr

# Un nouveau vitrail pour Saint-Aignan



L'Eglise Saint-Aignan recevra dans le courant de l'année 2017 un nouveau vitrail. Celui-ci sera l'œuvre d'un habitant de Chailly : Jean-Marie Paignay. Après une carrière d'ingénieur-concept à Airbus industrie, Jean-Marie prit sa retraite à l'âge de 55 ans. Profitant de son

temps libre, il suivit pendant un an un stage de vitrailliste auprès de Danielle Boisot, maître verrier à Puteaux, mais n'eut pas l'occasion d'exercer son art. Il entra alors dans une entreprise de conseil informatique puis s'installa comme photographe indépendant. C'est lors de son premier séjour au Bois de Romaison de 1997 à 2010, qu'il découvrit l'église Saint-Aignan. Et là son attention fut attirée par un motif floral gravé sur une pierre tumulaire située devant l'autel. Jean-Marie, avec son âme d'artiste, y vit une évocation de l'arbre de vie et il conçut le projet de remplacer le verre dépoli qui surmontait le grand portail par un vitrail représentant sa vision de cette évocation biblique. Il fit part de cette idée à Michèle Guyader ainsi qu'aux membres de l'Association Saint-Aignan qui donnèrent leur approbation. Fin 2005, fut installé le nouveau vitrail, petit chef-d'œuvre de lumière et de couleurs qui surmonte le portail.

Son intérêt pour l'église toujours en éveil, Jean-Marie découvrit la légende de son Saint Patron Aignan, évêque d'Orléans qui, en 451, résista aux Huns, peuple barbare venu assiéger la ville. Cette légende raconte que Saint-Aignan dispersa l'envahisseur en jetant du haut d'une tour une poignée de sable de Loire dont les grains se transformèrent en autant de guêpes qui par leurs piqûres mirent les Huns en déroute. Un nouveau projet de vitrail naquit alors dans l'imagination de l'artiste qui en fit part à certains membres de l'association. Puis notre verrier dut quitter Romaison, pour des raisons professionnelles. Quelques temps plus tard les adhérents reparlèrent entre eux de ce projet d'un deuxième vitrail. Et la décision fut prise de contacter Jean-Marie dont ils avaient conservé les coordonnées. Ce dernier accueillit leur demande avec enthousiasme. Il avait conservé dans ses archives une esquisse qu'il avait réalisée. Il se déplaça spécialement depuis son domicile parisien pour venir chercher le gabarit dessiné, à sa demande, par l'un d'entre nous juché sur une nacelle prêtée par Sébastien Marchand. De retour chez lui notre vitrailliste réalisa une maquette grandeur nature qui devait lui servir pour le découpage des pièces de verre. Sans doute avait-il gardé un attachement à notre village puisqu'à nouveau libre de toute obligation professionnelle il vint s'y réinstaller dans une maison du centre-bourg. Après une année consacrée à des travaux dans sa nouvelle demeure, le projet ayant muri, il se mit à l'œuvre au mois de septembre. Les verres étaient stockés depuis déjà deux

mois. Il installa son atelier dans la sacristie où les Calliaciens pouvaient venir contempler la progression de son travail. Des écoliers conduits par leur maîtresse se sont montrés particulièrement intéressés. Pour la réalisation de son œuvre le vitrailliste a utilisé des verres opaques réunis par la technique plomb (les bords des pièces de verre sont polis et sertis de plomb). Le vitrail est constitué de trois parties qui seront assemblées au moment de l'installation dans l'ouverture où ils remplaceront le verre translucide. Ces trois parties seront solidarisées par des vergettes qui participeront à la rigidité de l'ensemble. Le vitrail qui prendra place dans un encadrement métallique sera protégé à l'extérieur par une vitre incassable. Son étanchéité est assurée par une pâte constituée d'un mélange de blanc d'Espagne, d'huile de lin et de peinture de couleur argentée qui obture l'espace entre les verres et

les sertissages de plomb. La découpe et l'assemblage des verres auront nécessité trois mois de travail. Les trois pièces constitutives, maintenant terminées sont exposées dans l'église dans l'attente de leur montage définitif. Jean-Marie est un homme éclectique qui s'adonne également à la peinture et à la photographie d'art. Notre association le remercie pour sa générosité car il a fait don de ces vitraux au village de Chailly. Les différents matériaux utilisés ont été financés par l'association Saint Aignan qui, outre ses fonds propres a bénéficié de quatre dons généreux.

(Y.F.)



Légende de Saint Aignan (2017)



Arbre de vie (2007)



Obturation entre verre et plomb

# Association Sportive et Culturelle de Chailly (A.S.C)

Laurie FICK  
Présidente  
Tél. 06 15 80 23 99

Claude HOUSSAK  
Secrétaire  
Tél. 02 38 96 13 21

Laurence PROCHASSON  
Trésorière  
Tél. 02 38 96 25 65

Nous vous proposons de venir vous détendre en rejoignant les 212 adhérents !  
Nous animons divers ateliers sportifs et culturels, que vous pouvez essayer puis vous inscrire, tout au long de l'année.

Certificat médical obligatoire pour les activités sportives ; 2 séances gratuites – possibilité de paiement par ticket CAF et coupon SPORT ANCV.

**Notre e-mail : [foyerdesjeuneschailly@orange.fr](mailto:foyerdesjeuneschailly@orange.fr)**

**DÉTENTE SPORTIVE ou DÉTENTE CRÉATIVE / PROGRAMME 2016-2017**

## Foyer des jeunes de chailly

Association sportive et culturelle (A.S.C), fondée en 1968 du type loi 1901. Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.  
A pour but le développement sportif étant affiliée à l'UFOLEP : gymnastique, step-enchaînement, danse, randonnée pédestre ;  
et culturel étant affiliée à la FOL : patchwork, hardanger, scrapbooking, relaxation, aide aux devoirs.  
Chaque personne (enfant, adulte, sénior) peut y trouver son ou ses activités.

### - Lundi

**PATCHWORK** de 14h à 17h pour adultes  
REPRISE LE 05/09/2016

### **RELAXATION**

de 19h à 20h30 pour ados et adultes  
REPRISE LE 05/09/2016

### - Mardi

**BALADE PEDESTRE** départ 14h pour adultes  
REPRISE LE 06/09/2016

### **GYMNASTIQUE ENTRETIEN**

de 18h15 à 19h15 pour adultes  
REPRISE LE 06/09/2016

### **GYMNASTIQUE RENFORCEMENT**

de 19h30 à 20h30 pour adultes - ados  
REPRISE LE 06/09/2016

### **GYMNASTIQUE EXPRESSION CORPORELLE**

de 20h30 à 21h30 pour adultes - ados  
REPRISE LE 06/09/2016

## Détente sportive ou

\*\*\*\*\*

## détente créative

### POUR TOUT CONTACT

→ mail : [foyerdesjeuneschailly@orange.fr](mailto:foyerdesjeuneschailly@orange.fr)  
→ Tél Laurence : 02.38.96.25.65  
→ Tél Claude : 02.38.96.13.21

**Attention** pour toute activité sportive  
(gymnastique, danse, randonnée pédestre)  
**CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE**

### POINTS FORTS

- 1) 2 séances gratuites
- 2) Possibilités de paiement ticket CAF et coupon ANCV
- 3) Paiement en 3 fois

### - Mercredi

**DANSE** pour enfants dès 6 ans, ados et adultes  
INSCRIPTION LE 07/09/2016 de 18h à 19h  
REPRISE des COURS LE 14/09/2016

### - Jedi

**HARDANGER** de 14h à 17h pour adultes  
REPRISE LE 15/09/2016

### - Dimanche

**RANDONNEE PEDESTRE et/ou  
NORDIQUE**  
de 9h à 12h pour adultes et ados  
REPRISE LE 11/09/2016

### - Activité créative

**SCRAPBOOKING**  
de 18h30 à 22h pour adultes  
Contacter l'association pour inscription

## EVENEMENTS 2016

- vendredi 22 janvier : galette des rois
- samedi 27 février : repas crêperie
- vendredi 24 et samedi 25 juin : spectacle de danse
- dimanche 31 juillet : concours de pétanque
- dimanche 9 octobre : repas tartiflette et concours de pétanque
- jeudi 20 octobre : assemblée générale
- samedi 5 novembre : repas raclette
- dimanche 4 décembre : yoga du rire

## PROGRAMMATION 2017

- dimanche 29 janvier : repas galette des rois
- dimanche 19 mars : exposition patchwork - hardanger et scrapbooking
- vendredi 23 et samedi 24 juin : gala de danse
- dimanche 30 juillet : concours de pétanque

D'autres manifestations seront organisées, les dates seront communiquées sur le site internet de la commune (relaxation, PSC1, massage, rando.....)



# Association des Aînés de Chailly (A.A.C)

Yvan FALZON

Président

Tél. 02 38 96 24 16

Nadine De GUERRA

Vice-Présidente.

Tél. 02 38 96 22 38

Françoise FALZON

Secrétaire

Tél. 02 38 96 24 16

Ginette BOSSARD

Secrétaire Adjointe

Tél. 02 38 96 27 88

Jean-Paul GOULLIER

Trésorier

Tél. 02 38 96 34 91

Benoit NOBILI

Trésorier Adjoint

Tél. 02 38 96 15 59

L'A.A.C a terminé l'année 2016 avec un effectif de plus de 80 adhérents. Parmi ceux-ci, environ un quart se réunit chaque mercredi après-midi pour des jeux de société. Les autres sont plutôt intéressés par les repas, les sorties et les voyages.

Des activités sont venues s'ajouter en 2016 à celles proposées jusque là : tout d'abord la création d'une bibliothèque (riche de 1400 ouvrages) accessible à tous les Calliaciens qui le désirent pour une somme modique de 5 euros, un club de lecture et d'écriture qui réunit toutes les trois semaines des personnes qui font un exposé sur un livre qu'elles viennent de lire, des cours d'initiation à la danse de salon dispensés par André Coille. Nous proposons chaque année trois repas dont un champêtre. Nous allons essayer à la demande de certains adhérents d'inaugurer une formule thé dansant.

Nous avons également proposé en 2016 deux spectacles de Music Hall, un repas cabaret, une sortie découverte du Musée Bourdelle avec repas au restaurant du lac, un voyage en Angleterre à Canterbury et au Comté de Kent en septembre (fort apprécié) et un voyage de fin d'année avec visite des châteaux de Meung-sur-Loire et de Beaugency, décorés pour Noël (avec repas pris en commun à Châtenoy)

Nous avons fait l'acquisition de matériel pour diffuser de la musique.

Nous projetons pour l'année 2017 un voyage de trois jours-deux nuits pour visiter **La Cité de la mer à Etaples sur Mer, la ville de Bruges en Belgique et une sortie de Noël à Boulogne et Amiens.** Pour toutes ces manifestations, nos adhérents bénéficient d'un tarif préférentiel.

(Y.F.)



Diamant Bleu



Jardin Musée Bourdelle



" Chez Mireille "



Repas champêtre



Sortie Châteaux Meung-sur-Loire et Beaugency

# Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret (SHOL)

Martine DALAIGRE  
Présidente

Gérard DALAIGRE  
Vice-président

Monique MONTAIGNE  
Secrétaire

Francine VERNET  
Trésorière

L'année 2016 a débuté par l'assemblée générale le 13 Janvier, suivie d'un brillant exposé de Mr ROBIN, apiculteur à Ouzouer-sur-Loire, sur le thème « l'abeille un insecte indispensable à notre survie et à nos fleurs », qui nous a également permis l'identification d'un nouvel ennemi, le frelon asiatique. En février, une formation animée par un professionnel sur l'art de réaliser des massifs floraux. Une séance d'art floral a égayé le mois de mars.

Le 21 mai, la visite du Jardin des 4 saisons à Bazoches les Gallerandes a passionné nos adhérents. Nous avons pu admirer une variété de plantes exotiques et des palmiers.

Le 22 Octobre nous avons découvert la fabuleuse histoire de l'or rouge en Gâtinais, au musée du safran à Boynes.

Les membres de la société mycologique de Sully ont animé une sortie champignons en forêt d'Orléans le 13 novembre où chacun a pu identifier le contenu de son panier .

Une séance d'art floral avec la confection d'un centre de table pour les fêtes de fin d'année a eu lieu le 21 décembre. (M.D.)



## Le programme 2017 :

Pour 2017, la section SHOL vous propose le programme suivant :

Le 18 Janvier 2017 à 15h, salle de l'ancien presbytère, assemblée générale suivie d'un exposé sur le thème « se soigner par les plantes »

En mars aura lieu une conférence dont le thème reste à déterminer

Le 12 avril 2017 séance d'art floral pour les fêtes de Pâques

En mai/juin visite d'un jardin de plantes médicinales

En juin visite chez un apiculteur avec démonstration de l'extraction du miel.

Début juillet reconnaissance des mauvaises herbes et lutte contre les adventices dans les jardins

Septembre, séance d'art floral.

Amateurs passionnés de fleurs ou de jardinage , vous qui souhaitez créer un jardin, vous qui aimez les arbres et la nature, vous qui avez envie d'apprendre à confectionner des compositions florales, rejoignez-nous.

Contact : Martine et Gérard DALAIGRE, tél : 02.38.96.20.79

# Association Saint-Aignan

Alain CHAUVET  
Président  
Tél. 02 38 92 35 52

Françoise FALZON  
Secrétaire  
Tél. 02 38 96 24 16

Michèle GUYADER  
Trésorière  
Tél. 02 38 96 21 80

L'association compte actuellement 9 adhérents. Lors de notre dernière assemblée générale qui s'est tenue le 3 novembre, ceux-ci ont reconduit les membres du bureau dans leurs fonctions. Nous avons eu notre messe traditionnelle annuelle au mois de juin. Par contre la veillée de Noël n'a pas eu lieu faute d'officiant.

Deux manifestations musicales se sont déroulées dans l'église cette année :

- Un concert donné par l'Alliance Musicale de Montargis et offert par la municipalité le 28 mai.
- Une soirée donnée par la Chorale Matou Gospel dirigée par Martine Toureil en novembre.

Deux nouvelles manifestations sont prévues pour 2017 dont une à l'occasion de la Fête de la Musique.

L'association qui œuvre à la conservation du patrimoine est reconnue d'utilité publique, les dons qui lui sont faits ouvrent donc droit à une déduction d'impôt. (M.G.)



# Chailly Loisirs II



**Hervé BASIN**  
Président  
Tél. 06 86 88 56 07  
**Chantal CLAVEL**  
Vice-Présidente  
Tél. 06 62 07 29 69  
**Christine BASIN**  
Secrétaire  
Tél. 07 83 22 42 52  
**Isabelle PETIT**  
Trésorière

2016 a été une année importante pour l'association. Pour la première fois nous avons organisé le repas du 13 juillet. Ce fut un grand succès puisque nous étions plus de 220 convives soit le double des années précédentes. La remarquable prestation des majorettes hommes restera dans nos mémoires.

2017 sera également un tournant pour notre association. Après 6 années d'exercice, M. Goullier démissionne de ses fonctions de Président. C'est pour nous l'occasion de le remercier ainsi que toute son équipe de dirigeants et de bénévoles pour le travail accompli.

A notre tour nous continuerons l'aventure, en marchant dans leurs pas et prenons l'engagement d'en faire encore plus pour les Chaillyens.

Comme toute association, nous fonctionnons grâce au bénévolat. Malheureusement cet acte gratuit est de plus en plus rare. Vous qui n'osez peut-être pas franchir le pas, venez au moins une fois avec nous pour goûter à cette convivialité qui nous entoure. Le but de notre association est de donner du plaisir mais également d'en recevoir.

En raison du changement tardif du bureau, notre calendrier des festivités, au jour de la publication du bulletin municipal, est encore à l'état d'ébauche. Nous vous invitons à suivre la vie de notre association sur le site internet de la commune ([www.chailly-en-gatinais.fr](http://www.chailly-en-gatinais.fr))

(H.B)



## Calendrier prévisionnel 2017 :

- Dimanche 19 mars  
Brocante Vide-greniers
- Judi 13 juillet  
Repas à l'occasion de la fête nationale
- Vendredi 15 décembre  
Marché de Noël
- Dimanche 31 décembre  
Repas de la St Sylvestre et soirée dansante

## ABLETTE de CHAILLY

**Association  
Agréée Pêche et  
Protection du  
Milieu Aquatique  
(A.A.P.P.M.A)**

**Didier DUMONTOUX**  
Président

**Christian KAUFMANN**  
Trésorier

**Dominique RIGHI**  
Secrétaire

Regroupant 165 adhérents en 2015 (238 cartes dont 32 "découvertes" pour les moins de 12 ans).

L'AAPPMA a un nouveau bureau pour un mandat de 5 ans (2016 – 2020).

### Activités organisées en 2016 :

- Un concours de pêche inter-sociétaires avec 38 participants.
- Un concours de pêche à l'américaine avec pique-nique et 13 équipes.
- Un concours de pétanque avec 28 doublettes.
- L'initiation aux Ateliers Milieux Aquatiques avec les classes CM1/CM2 de l'École de Chailly n'a pu avoir lieu en raison des conditions météorologiques que nous avons subies. Nous renouvelerons bien sûr cette initiation en 2017.

### Les manifestations de l'année 2017 seront :

- Le 14 janvier, Assemblée Générale et galette des rois.
- L'atelier Milieux Aquatiques avec les classes de CM1 et CM2 de l'École de Chailly.
- Le 25 mars, Congrès Départemental à Sully-sur-Loire.
- Fin mai, initiation à la pêche des classes de CM1 et CM2 dans le cadre des AMA et concours de pêche "enfants".
- 10 juin, finale des Ateliers Milieux Aquatiques à Sully sur Loire.
- Fin juillet, concours de pêche inter-sociétaires.
- Début août, concours de pêche à l'américaine.
- Mi-août, concours de pétanque en doublette.

Les dates vous seront communiquées par voie de presse.

(C.K.)



# Nos annonceurs

En insérant un encart publicitaire dans notre bulletin municipal, les annonceurs nous permettent de réduire le coût d'impression. La municipalité les remercie pour leur participation.

## A LAU PIZZA



07 60 47 79 55  
SAMEDI 17h-21h PLACE de L'EGLISE



Prenez-le en photo pour voir notre site !

Travaux Agricoles et Publics-Elagage-Broyage-Assainissement

**Claude Bourgeois**  
Responsable de l'entreprise

Tél: 02 38 94 82 82  
Mobile: 06 09 20 04 75  
bourgeoisclaude@wanadoo.fr

eta-claude-bourgeois.com  
Les ruez 45260 NOYERS

## Dominique RIGHI BAR TABAC

Chailly-en-Gâtinais



02 38 96 24 00

Point Poste  
Cartes de pêche  
Point presse  
Loto

## TAXI CHAILLY



Commune de stationnement :  
CHAILLY

Groupement communal :  
Thimory • Oussoy  
La Cour Marigny • Presnoy

Jacelyne LAGARDE  
Bois de Romaison  
45260 CHAILLY EN GATINAIS

Transports  
de malades assis  
Gares, aéroports  
7 jours / 7  
24 H / 24

Tél. 06 86 65 37 46  
02 38 96 23 98

## ELAGAGE-ABATTAGE

**M. SEDORNE**  
Tél. : 06 14 63 33 68

Arbres de toutes espèces  
Taille de haies  
Tonte de pelouses  
Plantations

**PRIX CHOC !**

LA MENARDIERE  
45260  
CHAILLY EN GATINAIS

Enlèvement des bois sur demande  
Entretien parcs et jardins

**POSSIBILITÉ DE PAIEMENT EN 3 FOIS**

DÉPLACEMENT ET DEVIS GRATUITS

RC 519 833 164 - Ne pas jeter sur la voie publique

## ANDRE PEINTURE

DECORATION  
RAVALEMENT  
VITRERIE  
REVETEMENTS SOLS  
& MURS



02 38 96 24 08 - 06 87 91 16 91

[www.andrepeinturedecoration.com](http://www.andrepeinturedecoration.com)

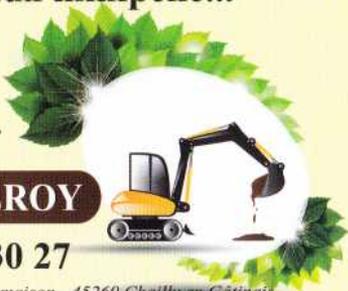
«Bellevue» - 45260 Chailly en Gâtinais

VITRERIE 24/24 et 7/7

Vitrierie, technicien, réparation, double vitrage, simple vitrage, miroiterie.

## Tous travaux minipelle...

- Arrachage de haies
- Chemin d'accès
- Assainissement...



**Gérard LEROY**

02 38 96 30 27

Hameau de Romaison - 45260 Chailly en Gâtinais  
SIRET n° 353 139 256 00013

## TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

**EXEAU**

- Etangs •
- Forages •
- Drainages •

Tél 02 38 58 30 56 - Fax 02 38 58 30 50  
[exeau@exeau.com](mailto:exeau@exeau.com) - 45460 BOUZY LA FORET

## LES COUVREURS DU GATINAIS

**Sébastien MARCHAND**

COUVERTURE-ZINGUERIE-RAMONAGE  
RENOVATION-ENTRETIEN-DEPANNAGE

NOUBLAIN  
45260 CHAILLY en GATINAIS

TEL 02.38.96.35.80

PORT 06.83.09.08.91

Email / [couvreursgatinais@wanadoo.fr](mailto:couvreursgatinais@wanadoo.fr)



Toutes distances  
7J / 7 - 24H / 24

Voiture de Tourisme  
avec Chauffeur

Un autre style de transport à moindre coût

Alain GRAIN

Tél. : 06 71 43 75 42

[alain.grain@neuf.fr](mailto:alain.grain@neuf.fr)



## Bulletin Municipal de Chailly-en-Gâtinais n°28 - année 2017

Mairie, 1 rue du Port - Tél.: 02 38 96 26 70  
mèl : [contact@chailly-en-gatinais.fr](mailto:contact@chailly-en-gatinais.fr)  
site : [www.chailly-en-gatinais.fr](http://www.chailly-en-gatinais.fr)

Bulletin élaboré par  
la Commission Municipale "Communication"  
avec la participation de :

Hervé BASIN, Gaëlle CARRE VASSEUR,  
Chantal CLAVEL, André COÏLLE,  
Martine DALAIGRE, Yvan FALZON,  
Jean-Paul GOULLIER, Claude HOUSSACK,  
Christian KAUFMANN, Danielle MAROIS BOURILLON,  
Ivan PETIT, Laurence PROCHASSON, Marc SONDAG.

Directeur de la publication : Ivan PETIT

Mise en page réalisée par Ivan Petit à l'aide de SCRIBUS  
([www.scribus.net](http://www.scribus.net))

Imprimé à Quiers sur Bezonde par l'imprimerie IDB,  
sur du papier certifié PEFC (<http://www.pefc-france.org/>)  
et des encres végétales (cette publication est recyclable)



En conjugant un format réduit et une impression sur un papier issu  
d'une gestion durable, ce bulletin répond à une norme qui garantit  
la pérennité des forêts.

Photo de couverture : Ivan PETIT